



TRAVAUX D'ENTRETIEN

RN13

A partir du 23 septembre 2019
(durée 7 semaines)

Le 04/10/2019

La Direction Interdépartementale des routes Nord-Ouest vous informe qu'elle va réaliser à partir du 23 septembre 2019 et pour une durée estimée à environ 7 semaines, des travaux de renouvellement de la couche de roulement de la RN13 et à des renforcements ponctuels, entre l'échangeur de Chauffour-lès-Bonnières (78) et Pacy-sur-Eure (27).

Ces travaux sont prévus en 4 phases : chaque phase sera détaillée par un communiqué de presse spécifique au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

***** 2ème PHASE*****

La 2ème phase de travaux sera réalisée de jour **du 07 au 25 octobre 2019**. Elle concerne la section de la RN13 depuis la limite des départements de l'Eure et des Yvelines, jusqu'à la sortie du lieu dit de Chaignes (en direction d'Évreux).

Sur la RN13, le sens de circulation Chauffour-Évreux sera fermé **de 9 heures à 21 heures**, en sortie d'agglomération de Chauffour-lès-Bonnières.

En venant de Paris par l'autoroute A13, une déviation est mise en place en poursuivant sur l'autoroute A13 jusqu'à la sortie n°19 Incarville, la RD 6154, l'autoroute A154, et la RN154, en direction d'Évreux.

La circulation de la RN13 est maintenue depuis l'échangeur de Chauffour-lès-Bonnières, jusqu'à la sortie de Chauffour, afin de pouvoir desservir les différents commerces de la commune ainsi que les restaurants.

En sortie de Chauffour-lès-Bonnières, les véhicules doivent effectuer un demi-tour sur le parking du restaurant PL, afin de rejoindre l'A13 pour aller vers Évreux ou vers Paris.

Sur l'ensemble de la zone de travaux la circulation sera reportée sur le sens opposé en fonction de l'avancement des travaux. La vitesse de circulation est limitée à 50 Km/h.

Durant cette phase de chantier, les différents accès et voies secondaires à la RN13 pourront faire l'objet d'une fermeture temporaire en fonction de l'avancement des travaux.

Le sens de circulation Chauffour/Evreux sera réouvert tous les soirs de 21 heures jusqu'à 09 heures ainsi que les week ends.

Durant ces travaux de la phase 2, des nuisances sonores seront à prévoir pour les habitations situées le long de la RN13, au lieu dit de Chaignes. Par ailleurs, **il est demandé aux riverains d'être vigilants aux abords des travaux et de ne pas stationner leur véhicule le long de la RN13.**

La DIR Nord-Ouest fait le nécessaire pour réduire le plus possible la gêne occasionnée durant toute la période du chantier, la plus grande prudence est donc demandée.

Soucieuse de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant, la DIR Nord-Ouest remercie les usagers de leur compréhension.



CONTACT PRESSE :

Pôle communication et relations avec les usagers

02 76 00 03 40

www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire